

Procès verbal du conseil d'administration N°2 du mardi 6 novembre 2018.

Ouverture du CA à 18h07

20 personnes ayant le droit de vote sont présents ainsi que les suppléants.

1) Installation du conseil d'administration et des commissions.

Des demandes de modifications à apporter:

Liste du CA: il s'agit de Florence De Oliveira et non Fabien

Le conseil de discipline: M Reynaud est suppléant de Mme Thévenard

La commission d'appel d'offres: Mme Zana est volontaire pour y siéger.

Les règles concernant le comité d'éducation à la santé et la citoyenneté sont rappelées.

Il convient d'y ajouter M Bertrand et Mme Odet.

Les commissions sont mises au vote et adoptées à l'unanimité.

2) Approbation du pv du CA du 27/09/18

Adoption à l'unanimité

3) Approbation de l'ordre du jour

Adoption à l'unanimité

4) Approbation du règlement intérieur du conseil d'administration

Adoption à l'unanimité avec la modification de l'article 7 portant sur la durée du CA et la modification de l'article 8 : remplacer parents d'élèves à la place d'usagers.

5) Ecole ouverte: présentation.

M Guiochet , Principal présente le projet: les objectifs, les ressources et l'organisation.

La discussion est engagée, M Reynaud fait part du point de vue des enseignants qui se sont dits opposés au projet suite à une discussion: cela ne concerne qu'une minorité d'élèves sans que le dispositif soit nécessaire à Vonnas. Ce dispositif s'adresse davantage aux élèves de REP. Les élèves ont besoin de déconnecter lors des vacances et il est ennuyeux de constater que les moyens existent alors que des postes sont supprimés sur le temps scolaire.

M Jambon évoque le nombre d'élèves qui seraient touchés au vue des problèmes de transports et questionne quant au personnel de service.

M Guiochet répond à la question du transport : la communauté de communes qui est intéressée par le projet peut mettre les mini-bus à disposition et peut être travailler la question du covoiturage.

Le principal poursuit en précisant que les établissements qui ont expérimenté le dispositif ont rencontré des difficultés mais qu'il convient d'essayer.

Mme Ruff explique que certains agents de service sont partants pour venir lors des vacances . En revanche ils rattraperont les emaines concernées et seront absents à certains moments de l'année.

M Guiochet reprend la parole : des enseignants ont trouvé l'idée bonne et des agents ont des idées d'atelier.

Il ajoute que si le projet n'est pas viable, il ne sera pas présenté au vote.

De plus, dans un premier temps il faudra garantir la sécurité de tous les élèves et peut-être qu'il ne sera pas possible d'accueillir tous les élèves volontaires. Le projet doit être présenté avant le 10 décembre 2018.

M Cavillon précise que l'enthousiasme sera en fonction du programme proposé.

Mme Vallée fait part de son expérience en tant qu'enseignante en primaire : c'est un dispositif qui fonctionne bien . Les familles sur Vonnas expriment des besoins.

M Cavillon reprend : d'autres écoles proposent le dispositif , les élèves le connaissent donc. Il peut être positif lors des congés de printemps de proposer une aide à la préparation du brevet .

Emma Cadillon, élève élue s'exprime : cela peut être positif car on ne s'occupe pas forcément de tous les élèves en cours.

M Jambon explique que la position des enseignants vient du fait que le Rectorat supprime certains postes sous prétexte qu'il n'y a plus d'argent alors qu'il y en a pour cela.

De plus il est embêtant e déshabiller le service d'agents pendant le temps scolaire pour permettre ce dispositif hors temps scolaire.

M Guiochet conclut : il n'y aura pas de vote ce soir, il convient d'attendre le dossier de projet qui sera présenté lors du CA du 6 décembre 2018.

6. Bilan Financier des voyages et sorties

Mme Ruff lit les documents

Mme Gauthy demande pourquoi il y a une différence de subventions par la communauté de communes . Mme Ruff répond que c'est sans doute au prorata des participants

M Guiochet propose de demander des précisions aux élus de la COM COM.

Mme Ruff a eu des contact avec la comcom. Désormais les demandes seront étudiées puis validées par la comcom.

Adoption du bilan financier à l'unanimité.

Présentation des budgets de Jersey avec ou sans subvention est soumis au vote.

Adoption à l'unanimité.

Adoption à l'unanimité du don du FSE d'un montant de 600 euros est adopté.

Vote pour le budget de l'échange avec l'Allemagne : 210 euros maximum.

Adoption avec 19 voix pour et une abstention

M Guiochet présente un tableau de suivi de cohorte concernant les voyages et sorties.

7) DBM pour votre.

La DBM présentée par Mme Ruff est adoptée à l'unanimité.

8) expérimentation de cours d'allemand.

Présentation de la demande d'expérimentation de cours d'allemand de 45min.

M Reynaud lit un courrier de Mme Roy qui est concernée par cette demande.
Il observe que Mme Roy est assez tiède précise que le personnel enseignant opposé à cette expérimentation.

M Jambon insiste sur le fait que l'expérimentation va entraîner des difficultés pour le service vie scolaire. La solution proposée (mettre les élèves au foyer) n'est pas satisfaisante.

Mme Pacard évoque le fait qu'il y a quelques années encore les élèves de sixième avaient quatre heures d'anglais.

L'idée de mettre au travail des groupes de 28 élèves en 45 minutes semble compliqué.

M Guiochet rassure en rappelant qu'il ne s'agit pas de supprimer des heures de langue.

M Reynaud rappelle que lors des cours les enseignants changent d'activités, afin de susciter l'intérêt des élèves.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Blanc :3

Pour :10

Contre :7

L'expérimentation sera donc mise en place.

9) bourses des collèges :bilan de la fin de campagne.

M Guiochet présente l'évolution des demandes de bourses qui a abouti grâce à la ténacité de Mmes Diochon et Corond.

Il est dénombré 20% d'élèves boursiers en plus par rapport à l'année dernière.

Départ de Mme Laurent à 19h50.

M Guiochet demande au vu de l'avancée des débats si on aborde les questions diverses ou le point 10.

Il est demandé de voir les questions diverses.

11) questions diverses.

Des remerciements auprès des collectivités sont faits pour les travaux effectués récemment. M Guiochet évoque les travaux à venir concernant la circulation sur le parking.

Question des parents sur la possibilité de travaux de groupes en étude.

La Cpe répond que c'est possible, les professeurs remplissent un document nommant les élèves du groupe, le travail à faire et la date de l'échéance.

Juliette Bertrand demande s'il est possible de laisser un élève aider un élève en étude.

La cpe répond que les aed sont là pour aider quand c'est possible mais qu'elle proposera cette demande aux Aed.

Concernant la semaine de la lecture, le projet est de demander à tout le monde de lire pendant 10/ 15 min lors d'une semaine au printemps avant la reprise des cours de l'après-midi

Le voyage en Allemagne.

M Guiochet fait part des difficultés pour trouver des correspondants garçons allemands afin de satisfaire le nombre de demandes venant du collège de Vonnas.

Une priorité a été faite pour les élèves de 4ème, les élèves de troisième garçons ayant peu de chance de participer à l'échange l'année prochaine.

Seuls 5 élèves ne sont pas partis en Allemagne et n'ont pas à ce jour de réponse positive.
Mme De Oliveira explique que sur le coupon d'inscription il était précisé qu'il y aurait priorité pour les troisièmes.

M Guiochet présente des idées de solutions qui sont encore à l'étude et précise que Mme Roy met tout en œuvre pour satisfaire les élèves et les familles.

10) présentation de la classe défense.

Ce projet d'options en classe de quatrième et troisième est porté par M Le Gouic.

Fin du CA à 20h22.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES E.P.L.E.

Année scolaire 2018-2019

Nom Etablissement : Collège du Renon

Adresse : 230 rue du Vernay – 01540 VONNAS

Type : COLLEGE de moins de 600 élèves sans SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté)

QUALITE	TITULAIRES		SUPPLEANTS	
	Noms	Prénoms	Noms	Prénoms
I – ADMINISTRATION – Membres de droit				
Chef d'établissement, président	GUIOCHET	François		
Adjoint au chef d'établissement (1)	--			
Adjoint-gestionnaire de l'établissement	RUFF	Christine		
Conseiller principal d'éducation (2)	MORIN	Céline		
II – ELUS LOCAUX				
Collectivité territoriale rattachement				
Représentant de la commune siège			2	
			1	
OU si établissement public de coopération intercommunale (EPCI)				
Collectivité territoriale rattachement	GREFFET	Christophe	BILLOUDET	Guy
	LOUIS	Mireille	BERNIGAUD	Roland
Représentant de la commune siège	CARJOT	Jean François	LAURENT	Michèle
Représentant de l'EPCI	LAY Christian		DUPOIT	Guy
III – PERSONNALITES QUALIFIEES				
Si membres administration = 4	1			
Si membres administration < 4	COUTURIER	Henri		
	SAINTE SULPICE	Annie		
Total du premier tiers	8			
IV – ELUS DES PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT				
Personnels d'enseignement et d'éducation	JAMBON	Nicolas	THEVENARD	Céline
	REYNAUD	Florian	PACARD	Valérie
	POTIER DE LA VARDE	Emilie	PONCET	Laurent
	PERROT	Didier	GOGAT	Géraldine
	LEBLANC	Philippe		
	PILON	Karine		
Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service (PATOSS)	BORRELLY	Corine	WOJCIK	Aurélié
	DIOCHON	Fabienne	D'ANGELA	Marylène
Total du deuxième tiers	8			
V – ELUS DES PARENTS D'ELEVES	CAVILLON	François	BERTRAND	Hervé
	CHAGNARD	Fabien	GAUTHY	Nadège
	DE OLIVEIRA	Florence	GOURY	Sarah
	DUFOUR	Alexandre	MAUGE	Emmanuelle
	JOSSERAND	Audrey	PAQUET-BRANCHY	Céline
	ZANA GONCALVES	Gaëlle	VALLEE	Virginie
- ELUS DES ELEVES	CADILLON	Emma	HAYETTE	Lisa
	BERTRAND	Juliette	CHAGNEUX	Emmie
Total du troisième tiers	8			
Total membres du CA	24		Quorum (moitié + 1) : 13(3)	

Rappel :

(1) ou, le cas échéant, l'adjoint désigné par le chef d'établissement en cas de pluralité d'adjoints.

(2) le plus ancien (par l'ancienneté dans le poste au niveau de l'affectation dans l'établissement)

(3) Si ce quorum n'est pas atteint, le conseil d'administration est convoqué en vue d'une nouvelle réunion, qui doit se tenir dans un délai minimum de huit jours et maximum de quinze jours ; il délibère alors valablement, quel que soit le nombre des membres présents. En cas d'urgence, ce délai peut être réduit à trois jours.

COMMISSION PERMANENTE DES E.P.L.E.

Année scolaire 2018-2019

Nom Etablissement : Collège du Renon

Adresse : 230 rue du Vernay – 01540 VONNAS

Type : COLLEGE

QUALITE	TITULAIRES		SUPPLEANTS (1)	
	Noms	Prénoms	Noms	Prénoms
I – ADMINISTRATION – Membres de droit				
Chef d'établissement, président	GUIOCHET	François		
Adjoint au chef d'établissement (2)	--			
Adjoint-gestionnaire de l'établissement	RUFF	Christine		
II - ELUS LOCAUX				
Collectivité territoriale de rattachement (3)	LOUIS	Mireille	GREFFET	Christophe
Total du premier tiers	3			
III – ELUS DES PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT(4)				
Personnels d'enseignement et d'éducation	REYNAUD	Florian	GOGAT	Géraldine
	JAMBON	Nicolas	LEBLANC	Philippe
	PERROT	Didier	THEVENARD	Céline
Personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux et de santé (PATOSS)	D'ANGELA	Marylène	DIOCHON	Fabienne
Total du deuxième tiers	4			
IV – ELUS DES PARENTS D'ELEVES(4)	CAVILLON	François	BERTRAND	Hervé
	DE OLIVEIRA	Florence	GAUTHY	Nadège
	DUFOUR	Alexandre	ZANA GONCALVES	Gaëlle
ELUS DES ELEVES (4)	BERTRAND	Juliette	CHAGNEUX	Emmie
Total du troisième tiers	4			
Total membres de la CP	11		Quorum (moitié + 1) : 6 (5)	

Rappel :

- (1) Pour chaque membre titulaire élu de la commission permanente, un suppléant est élu dans les mêmes conditions.
- (2) ou, le cas échéant, l'adjoint désigné par le chef d'établissement, en cas de pluralité d'adjoints.
- (3) Le représentant de la collectivité territoriale de rattachement est désigné parmi les représentants titulaires ou suppléants de celle-ci au CA de l'établissement.
- (4) Les représentants des personnels, des parents d'élèves et des élèves sont élus chaque année en leur sein par les membres titulaires et suppléants du CA appartenant à leurs catégories respectives.
- (5) Si ce quorum n'est pas atteint, la commission permanente est convoquée en vue d'une nouvelle réunion, qui doit se tenir dans un délai minimum de huit jours et maximum de quinze jours ; il délibère alors valablement, quel que soit le nombre des membres présents. En cas d'urgence, ce délai peut être réduit à trois jours.

CONSEIL DE DISCIPLINE DES E.P.L.E.

Année scolaire 2018-2019

Nom Etablissement : Collège du Renon

Adresse : 230 rue du Vernay – 01540 VONNAS

Type : COLLEGE

QUALITE	TITULAIRES		SUPPLEANTS (1)	
	Noms	Prénoms	Noms	Prénoms
I – ADMINISTRATION – Membres de droit				
Chef d'établissement (2)	GUIOCHET	François		
Adjoint au chef d'établissement (3)	--			
Adjoint-gestionnaire de l'établissement	RUFF	Christine		
Conseiller principal d'éducation (4)	MORIN	Céline		
Total du premier tiers	3			
II – ELUS DES PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT (5)				
Personnels d'enseignement et d'éducation	THEVENARD	Céline	REYNAUD	Florian
	PILON	Karine	JAMBON	Nicolas
	POTIER DE LA VARDE	Emilie	PERROT	Didier
	LEBLANC	Philippe	PACARD	Valérie
Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service (PATOSS)	DIOCHON	Fabienne	BORRELLY	Corinne
Total du deuxième tiers	5			
III – ELUS DES PARENTS D'ELEVES (5)				
ELUS DES PARENTS D'ELEVES (5)	JOSSERAND	Audrey	CHAGNARD	Fabien
	PAQUET-BRANCHY	Céline	DE OLIVEIRA	Florence
	ZANA GONCALVES	Gaëlle	VALLEE	Virginie
ELUS DES ELEVES (5)	CADILLON	Emma	BERTRAND	Juliette
	HAYETTE	Lisa	CHAGNEUX	Emmie
Total du troisième tiers	5			
Total membres du CD	13		Quorum (moitié + 1) : 7 (6)	

Rappel :

- (1) Pour chaque membre élu du conseil de discipline, un suppléant est désigné dans les mêmes conditions.
- (2) Le conseil de discipline est présidé par le chef d'établissement ou, en cas d'absence de celui-ci, par son adjoint.
- (3) ou, le cas échéant, l'adjoint désigné par le chef d'établissement en cas de pluralité d'adjoints.
- (4) Désigné par le conseil d'administration, sur proposition du chef d'établissement.
- (5) Les représentants des personnels, des parents d'élèves et des élèves sont élus chaque année en leur sein par les membres titulaires et suppléants du CA appartenant à leurs catégories respectives.
- (6) Si ce quorum n'est pas atteint, le conseil de discipline est convoqué en vue d'une nouvelle réunion, qui doit se tenir dans un délai minimum de huit jours et maximum de quinze jours ; il délibère alors valablement, quel que soit le nombre des membres présents. En cas d'urgence, ce délai peut être réduit.

COMMISSION D'HYGIENE ET DE SECURITE DES E.P.L.E.

Année scolaire 2018-2019

Nom Etablissement : Collège du Renon Adresse : 230 rue du Vernay – 01540 VONNAS

Type : COLLEGES avec SES (SEGPA) / AUTRES COLLEGES (fortement conseillé) Effectifs pris en compte : 429 élèves

QUALITE	TITULAIRES		SUPPLEANTS (1)	
	Noms	Prénoms	Noms	Prénoms
I – ADMINISTRATION – Membres de droit				
Chef d'établissement, président	GUIOCHET	François		
Adjoint au chef d'établissement (2)	--			
Adjoint-gestionnaire de l'établissement	RUFF	Christine		
Conseiller principal d'éducation (3)	MORIN	Céline		
Chef des travaux				
II – ELUS LOCAUX				
Collectivité de rattachement	LOUIS	Mireille		
Total du premier tiers	4			
III – PERSONNELS DESIGNES DE L'ETABLISSEMENT (4)				
Personnels d'enseignement	POTIER DE LA VARDE	Emilie	PERROT	Didier
	JAMBON	Nicolas	REYNAUD	Florian
Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service (PATOSS) 2 si > 600 élèves 1 si < 600 élèves	WOJCIK	Aurélié	D'ANGELA	Marylène
Total du deuxième tiers	3			
IV – PARENTS D'ELEVES DESIGNES (5)				
	CAVILLON	François	CARLINO	Yajaira
	PEREIRA	Richard	GREGOIRE	Stéphanie
– ELEVES DESIGNES (6)				
	1		1	
	2		2	
Total du troisième tiers	4			
V – EXPERTS (7)				
Médecin de prévention	1			
Médecin de l'éducation nationale	1			
Infirmière	BORRELLY	Corinne		
VI – ACO MO DESIGNE (8)				
	SANTIAGO	Fabrice		
Total membres de la CHS				

RAPPEL :

- (1) Il est désigné autant de membres suppléants que de membres titulaires pour les représentants du personnel, des parents d'élèves et des élèves.
- (2) L'adjoint au chef d'établissement assiste de droit aux réunions de la CHS. En cas d'empêchement du chef d'établissement, il en assure la présidence. Lorsqu'il n'assure pas la présidence, l'adjoint au chef d'établissement n'a pas de voix délibérative.
- (3) siégeant au CA.
- (4) Les représentants du personnel sont désignés par les membres représentants des personnels au CA, parmi les électeurs des collèges de personnel au CA.
- (5) Désignés au sein du CA par les représentants des parents d'élèves qui y siègent.
- (6) Désignés au sein du conseil des délégués des élèves par ces derniers.
- (7) Ces personnes assistent de droit aux séances de la CHS en qualité d'expert. Elles n'ont donc pas de voix délibérative.
- (8) Agent chargé de la main d'œuvre des règles d'hygiène et de sécurité, désigné par le chef d'établissement.

Propositions Commission appel d'offres

Personnels enseignants :

Titulaires

REYNAUD Florian

POTIER DE LA VARDE Emilie

Suppléants

GOGAT Géraldine

PONCET Laurent

Parents d'élèves:

ZANA GONCALVES Gaëlle

Propositions CESC

Personnels enseignants :

REYNAUD Florian

THEVENARD Céline

Parents d'élèves:

BERTRAND Hervé

GREGOIRE Stéphanie

MAUGE Emmanuelle

BOUCHISSE Sandra

LEQUEUX Sébastien

ODET Sandrine

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste d'émargement de la séance n°

2

du C.A du

6 novembre 2018

La 1^{re} séance de l'année scolaire, quelle que soit la composition du CA, porte toujours le n°1

Catégorie : Membres de droit			Catégorie : Personnalité(s) qualifiée(s)		
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Qualité	Nom Prénom	Signatures
Chef d'établissement	GUIOCHET François		Désignée par l'inspecteur d'académie		
Adjoint			Désignée par le conseil général	SAINT-SULPICE Annie	
Gestionnaire	RUFF Christine		Catégorie : Membres de la communauté scolaire - ATOSS		
C.P.E.	MORIN Céline		Qualité	Nom Prénom	Signatures
Drecteur adjoint de SEGPA			Titulaires	BORRELLY Corinne	
Catégorie : Représentants des collectivités				DIOCHON Fabienne	
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Suppléants	WOJCIK Aurélie	
Titulaires				D'ANGELA Marylène	
Conseil général	GREFFET Christophe				
	LOUIS Mireille				
Commune	LAY Christian		Catégorie : Membres de la communauté scolaire - Enseignants		
	CARJOT Jean-François		Qualité	Nom Prénom	Signatures
Suppléants	BILLOUDET Guy		Titulaires	JAMBON Nicolas	
	BERNIGAUD Roland			REYNAUD Florian	
	DUPOUIT Guy			POTIER DE LA VARDE Emilie	
	LAURENT Michèle			PERROT Didier	
				LEBLANC Philippe	
				PILON Karine	
Catégorie : Membres de la communauté scolaire - Elèves			Suppléants	THEVENARD Céline	
Qualité	Nom Prénom	Signatures		PACARD Valérie	
Titulaires	CADILLON Emma			PONCET Laurent	
	BERTRAND Juliette			GOGAT Géraldine	
Suppléants	HAYETTE Lisa				
	CHAGNEUX Emmie				
Catégorie : Membres de la communauté scolaire - Parents					
Qualité	Nom Prénom	Signatures	Qualité	Nom Prénom	Signatures
Titulaires	CAVILLON François		Suppléants	BERTRAND Hervé	
	CHAGNARD Fabien			GAUTHY Nadège	
	DE OLIVEIRA Florence			GOURY Sarah	
	DUFOUR Alexandre			MAUGE Emmanuelle	
	JOSSERAND Audrey			PAQUET-BRANCHY Céline	
	ZANA GONCALVES Gaëlle			VALLEE Virginie	